



Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

Trois milliards pour économiser l'énergie

Christian Trachsel



Les cantons et la Confédération encouragent les économies d'énergie dans les bâtiments ainsi que l'utilisation des énergies renouvelables. La semaine passée, le Conseil fédéral a promulgué les bases légales pour assurer le financement du « Programme Bâtiments » pour les dix ans à venir. La taxe sur le CO₂ contribuera largement à financer les 300 millions de francs par année dont sera doté ce programme de soutien.

Si vous êtes propriétaire et que vous prévoyez de rénover votre bien immobilier, c'est le bon moment. Le Programme Bâtiments vous soutiendra financièrement pour le remplacement de vos anciennes fenêtres et pour l'isolation thermique de vos murs, de la toiture et du plancher. L'opportunité est bonne. C'est l'occasion de réduire vos dépenses énergétiques à long terme. C'est également une contribution à la protection du climat en limitant les émissions de CO₂ de votre installation de chauffage.

Le programme est attractif. Les demandes sont relativement simples à



Le « Programme Bâtiments » de la Confédération et des cantons soutient les propriétaires qui entreprennent des travaux d'assainissement énergétique sur leur immeuble. L'objectif du programme est de réduire les émissions de CO₂ de 2 millions de tonnes par année d'ici à 2020.

formuler. Le financement du programme est assuré sur une période de dix ans, donc nul besoin de se précipiter. Les tarifs appliqués sont incitatifs.

Il faut toutefois réaliser des améliorations de qualité pour profiter du programme. Par exemple, pour le remplacement des fenêtres, il s'agira d'installer du vitrage triple pour obtenir une aide de 70 francs par m². Au niveau de l'amélioration des façades, la pose

d'une isolation thermique de 16 centimètres sera nécessaire pour profiter d'une subvention de 40 francs par m².

Le Conseiller fédéral Leuenberger est enthousiaste. Il espère de ce programme une réduction des émissions de CO₂ de plus de deux millions de tonnes d'ici à 2020. C'est très bien. Mais c'est optimiste et nettement insuffisant! En effet, on se rappellera que lors du sommet international sur le climat de Copenhague en décembre

dernier, notre ministre de l'énergie se disait prêt à réduire nos émissions de CO₂ de 30%; cela aurait été tout simplement six fois (!) plus ambitieux que ce que peut nous offrir le Programme Bâtiments.

C.T

www.neuchatel-energie.ch



La Ville jeune

Théâtre du Passage, mardi 10 mars de 12h30 à 13h15, midi-musique «Mazarinades et autres frondes», en écho au Diable rouge, d'Antoine Rault. Œuvres de Couperin et Rameau, par Maria Pia Rodriguez, flûte, Gaëlle Lefebvre, violoncelle et Estefania Casanovas, clavecin. Entrée seule Fr. 10.- (étudiants, apprentis, chômeurs, Club espace Fr. 5.-); Fr. 18.- avec sandwich et minérale; Fr. 27.- avec sushis et minérale. Réservations: billetterie tél. 032 717 79 07 ou restaurant: 032 717 82 24.

Maison du Concert, samedi 13 mars à 18h30 (match junior) et à 20 heures. Match d'improvisation réunissant douze comédiens. www.impro-on-line.org/

Ciné-club universitaire Halluciné, mardi 16 mars à 20h30 au cinéma Bio: «Luftbusiness», de Dominique de Rivaz. Entrée: Fr. 8.- et Fr. 5.-. www.halluciné.ch

Bibliothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), mercredi 17 mars à 15 heures et à 16 heures, contes pour enfants de 3 à 5 ans.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

La piscine intérieure sera fermée au public samedi 13 mars dès 19 heures (sortie de l'eau à 18h15), en raison d'un match de water polo. Réouverture dimanche 14 mars dès 9h30 (en lieu et place de 9 heures).

Volleyball Jeudi 11 mars, halle de sport de la Riveraine, 20h30, Sagres NUC-VBC Voléro Zurich, LNA.

Hockey sur glace Samedi 13 mars, patinoires du Littoral principale, 16h45, tournoi Neuchâtel Futur, bambinis et école de hockey. A 19h30, Neuchâtel Futur-Rouen, moskitos A.

Patinoires du Littoral (du 11 au 17 mars)

Piste principale je/ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public, 9h-11h45 hockey libre. sa: 13h45-16h30 et 20h-22h public. di: 13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre. lu: 9h-11h45/13h45-16h30 public. ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public. me: 9h-11h45/13h45-16h45 public.

Halle couverte je: 9h-11h45/13h45-16h15 public. ve: 9h-11h45/14h45-16h15 public. sa/di/lu/ma/me: -